

Séance du : 26 septembre 2016

n° 38/2016

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 15 septembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Marie-Françoise GAUBERT, Catherine PUIG, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel DUTECH, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Jean-Claude LANDET, Marc MENGAUD, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

A. BOUSQUET à P. MONOD, P. FRAISSE à N. CALMET, J.L. GOUXETTE à A. ITIER, R. LIGNERES à M.C. GAROFALO, P. MAUGARD à J.P. FLUMIAN, A. de PRADIER D'AGRAIN à A. MAMY, J.P. QUAGLIERI à N. NACCACHE, B. STUDER à J.P. POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 33

Délégués suppléants :

Mme Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.

Mrs Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET.

Excusés :

Mme Josiane RANCINANGUE.

Mrs Frédéric CASTELLE, Etienne CRESPIY, Pierre IZARD, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Marc SIE, André VIOLA.

Objet : Désignation d'un représentant du PETR du Pays Lauragais à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Fresquel

Vu l'arrêté préfectoral du 09 juin 2010 délimitant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux du Fresquel et nommant Monsieur le préfet de l'Aude responsable du suivi de l'élaboration du SAGE,

Selon l'article R212-31 du code de l'Environnement, la durée du mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est de six années. La composition de la CLE doit être renouvelée à compter du 09 juin 2016.

Monsieur le Président rappelle qu'une Commission Locale de l'Eau (CLE) a été constituée par le Préfet de l'Aude afin d'assurer l'élaboration, la révision et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du FRESQUEL.

Un SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau d'un périmètre défini : eaux superficielles et souterraines, écosystèmes et zones humides. Il prend la forme d'un document de référence, réglementaire, opposable aux tiers (Loi sur l'eau de janvier 1992 et décembre 2006).

Le PETR du Pays Lauragais dispose d'un représentant au « collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux » et il convient de renouveler cette désignation.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide :

- 1°) - **D'ELIRE** Mr Michel BROUSSE comme représentant du PETR du Pays Lauragais à la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Fresquel,
- 2°) – **de DONNER** mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 26 septembre 2016.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr